

Conseils de santé publique relatifs à la variole simienne (mpox) à l'intention des travailleurs et travailleuses du sexe



Organisation
mondiale de la Santé

07 octobre 2024

Contexte

La mpox est une infection virale qui se propage dans de nombreux pays. Bien que quiconque en contact étroit avec une personne contagieuse coure un risque, certains groupes risquent davantage que d'autres de contracter la mpox et doivent prendre des précautions supplémentaires pour se protéger, protéger leurs amis et amies, ainsi que leur famille, contre le virus.

Les travailleurs et travailleuses du sexe rencontrent des problèmes particuliers, car ils courent un risque accru d'exposition à la mpox. Il est donc indispensable de donner des conseils clairs, pratiques et accessibles pour les aider à protéger leur santé et celle de leurs clients.

Nous savons que cette épidémie est préoccupante, en particulier pour les malades, leurs partenaires, leur famille et leurs communautés, et pour les personnes dont le travail les amène à être en contact proche avec autrui, y compris les travailleurs et travailleuses du sexe. Beaucoup de travailleurs et de travailleuses du sexe rencontreront des difficultés financières s'ils ne sont pas en mesure d'exercer leur métier, parce qu'ils doivent éviter tout contact proche avec des clients atteints de mpox ou parce qu'ils doivent s'isoler, car ils sont eux-mêmes atteints de la maladie, que l'infection ait été confirmée ou non. Les travailleurs et travailleuses du sexe peuvent également être exposés à un risque accru de violence, par exemple s'ils refusent d'avoir des rapports sexuels pendant l'épidémie.

Ce problème peut être particulièrement aigu lorsque la protection, sociale ou autre, par exemple la garde d'enfants ou le soutien financier est minime ou inexistant.

Certaines organisations dirigées par des travailleurs et travailleuses du sexe ont mis en place des programmes d'entraide pendant la pandémie de COVID-19, qui ont assuré des moyens de subsistance aux travailleurs et travailleuses du sexe lorsqu'ils devaient faire une pause pour s'occuper d'eux-mêmes, de leur famille ou pour limiter les contacts avec les clients. Il est peut-être possible de mettre en place des programmes similaires dans votre région. Il est essentiel de définir, d'instaurer et de faire connaître ces programmes pour créer un environnement dans lequel les travailleurs et travailleuses du sexe peuvent se protéger et protéger leur famille et leur communauté.

Le présent document repose sur la connaissance actuelle de la transmission de la mpox et les mesures de lutte anti-infectieuse connexes. Il vise à fournir des conseils utiles et de bon sens pour une intervention rapide en cas de flambée épidémique de mpox. Ces conseils sont susceptibles d'évoluer à mesure que de nouvelles données probantes seront disponibles. Consultez le site de l'OMS, à l'adresse www.who.int.

À qui s'adresse ce document ?

Ce document comprend des conseils de santé publique permettant aux travailleurs et travailleuses du sexe de se protéger contre la mpox, de protéger leurs clients et d'autres personnes avec qui ils ont un contact rapproché. Il est destiné aux travailleurs et travailleuses du sexe, aux organisations dirigées par ces derniers, aux propriétaires et responsables d'établissements à vocation sexuelle, aux responsables communautaires, aux porte-parole, aux organisations qui luttent contre la violence fondée sur le genre, aux soignants et soignantes (en particulier ceux et celles qui fournissent des services de santé sexuelle) et aux organisations qui œuvrent en faveur de la santé des travailleurs et travailleuses du sexe.

Les informations qui figurent dans ce document peuvent servir à des débats communautaires officiels et informels, des séances d'information ou à expliquer aux travailleurs et travailleuses du sexe et à leurs clients comment se protéger et protéger les autres. En suivant ces recommandations et conseils, les travailleurs et travailleuses du sexe peuvent réduire le risque de contracter et de propager la mpox, protéger leur santé et accéder aux soins médicaux et au soutien nécessaires.

Les informations présentées ici peuvent et doivent être adaptées au contexte local et aux conditions de travail du sexe, en fonction des besoins et des risques.



Informations essentielles



Informations essentielles sur la mpox



La mpox peut se transmettre par contact étroit de personne à personne, y compris par le toucher, les baisers et les rapports sexuels oraux, vaginaux et anaux avec une personne atteinte. Dans la plupart des pays, les flambées épidémiques de mpox sont dues à la transmission interhumaine de l'infection.



Pour élaborer des interventions auprès de votre communauté, il est essentiel de bien comprendre les modes de transmission locaux. Lorsque la mpox est endémique à certains endroits en Afrique, elle peut également se propager par contact entre l'animal et l'être humain, par exemple lors de la chasse ou de la préparation du gibier sauvage destiné à la consommation. La propagation peut alors s'étendre au cadre familial ou communautaire. La propagation peut également avoir lieu par un contact avec des éléments contaminés : vêtements, linge de lit, serviettes, objets, appareils électroniques, surfaces ou jouets sexuels utilisés par une personne touchée. La mpox peut provoquer une éruption cutanée et d'autres symptômes, notamment des adénopathies, de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, des douleurs dorsales et un manque d'énergie.



Pour vous protéger et protéger les autres :

- Soyez au courant des symptômes et surveillez régulièrement votre état.
- Ayez des discussions franches avec les personnes avec lesquelles vous avez un contact étroit.
- Évitez tout contact étroit avec une personne atteinte de mpox ou qui présente des symptômes.
- N'utilisez pas de literie, serviettes, vêtements ou objets personnels qui pourraient avoir été en contact avec une personne atteinte de mpox.
- Consultez un(e) professionnel(le) de santé et faites-vous tester si vous avez été exposé(e) ou si vous présentez des symptômes.
- Envisagez de réduire le nombre de partenaires sexuels, si possible.
- Si vous pensez avoir contracté la mpox, évitez les rapports sexuels et les contacts rapprochés avec d'autres personnes jusqu'à ce que vous ayez effectué un test et été informé d'un diagnostic de la part d'un prestataire de santé.
- Faites-vous vacciner si vous en avez la possibilité.



Les préservatifs préviennent certaines infections sexuellement transmissibles, mais ne vous empêcheront pas de contracter la mpox par contact physique étroit. Utilisé correctement, le préservatif peut réduire l'exposition à la mpox et la gravité des symptômes génitaux ou anaux.



Avoir la mpox ou y être exposé n'a rien de honteux. N'importe qui peut contracter la mpox. Prenons soin les uns des autres et mettons fin à cette maladie ensemble.



Exposé détaillé



Ce qu'il faut savoir sur la mpox

La flambée épidémique actuelle de mpox touche des communautés très différentes. Quiconque a un contact étroit avec une personne infectée peut contracter la maladie et transmettre le virus.

Symptômes

En cas d'exposition à une personne atteinte de mpox, il faut surveiller l'apparition de symptômes tels que :

- éruption cutanée
- fièvre
- céphalées
- adénopathies
- douleurs musculaires
- dorsalgie
- manque d'énergie.

L'éruption cutanée peut toucher le visage, la paume des mains, la plante des pieds, l'aîne et les zones génitales et/ou anales. Elle peut aussi siéger dans la bouche, la gorge, l'anus, le rectum ou le vagin, ou encore sur les yeux. Le nombre de lésions varie d'une seule à plusieurs milliers.

Les symptômes apparaissent le plus souvent quelques jours après l'exposition, mais peuvent survenir jusqu'à 21 jours (environ trois semaines) après. Les complications de mpox sont les suivantes : fortes douleurs, infections cutanées, pneumonie, état confusionnel et problèmes oculaires. D'autres complications possibles sont l'inflammation ou les lésions autour des organes génitaux et du rectum. La mpox peut entraîner une fausse couche, une maladie grave du nourrisson, des cicatrices, une dépigmentation de la peau ou la cécité. Dans certains cas, la mpox peut être mortelle, en particulier chez les nourrissons, les jeunes enfants ou les personnes immunodéprimées.



Transmission de la mpox

La mpox se transmet par contact étroit avec une personne qui en est atteinte, notamment dans les situations suivantes :

- en cas de contact peau à peau (par le toucher ou les rapports sexuels vaginaux/anaux) ;
- de bouche à bouche (lors de baisers, notamment) ;
- de bouche à peau (lors de rapports sexuels bucco-génitaux ou si l'on embrasse la peau) ;
- en cas de contact en face-à-face (par exemple, lors d'une discussion ou si quelqu'un respire près d'une autre personne) ; et
- en cas de contact avec des vêtements, du linge de lit, des serviettes, des objets, des appareils électroniques, des surfaces ou des jouets sexuels contaminés.

Les personnes atteintes de mpox sont considérées comme contagieuses jusqu'à ce qu'une croûte se soit formée sur toutes leurs lésions, que les croûtes soient tombées, qu'une nouvelle couche de peau se soit formée en dessous, et que toutes les lésions siégeant sur les yeux et sur le corps (dans la bouche, dans la gorge, dans l'anus, dans le rectum ou dans le vagin) aient également guéri. Cela peut durer plusieurs semaines, au cours desquelles la personne doit consulter un prestataire de santé local et s'isoler pour protéger les autres.

Mpox et infection à VIH

Les personnes immunodéprimées risquent éventuellement de présenter une forme plus grave de la maladie.

Les personnes vivant avec le VIH dont le traitement antirétroviral parvient à supprimer la charge virale ne semblent pas être exposées à un risque plus élevé que la population générale de contracter une forme grave de la maladie. Un traitement efficace (antirétroviral) quotidien de l'infection à VIH réduit le risque de survenue de symptômes graves de mpox.

Les personnes atteintes d'une infection à VIH non traitée ou à un stade avancé peuvent être immunodéprimées et risquer donc davantage d'être atteintes d'une forme grave de la maladie et de décès.





Comment réduire le risque de contracter la mpox

Informez-vous sur les risques que vous courez

Restez informé du risque de mpox dans votre communauté. Vérifiez régulièrement la présence de symptômes. Si vous présentez des éruptions ou des lésions cutanées nouvelles et inhabituelles, évitez les contacts sexuels ou tout autre contact étroit (si possible) jusqu'à ce qu'un soignant ou une soignante ait vérifié votre statut quant aux infections sexuellement transmissibles et à la mpox. Il ne faut pas oublier que l'éruption cutanée peut également toucher des zones difficiles à voir, notamment la bouche, la gorge, les organes génitaux, le vagin et l'anus ou le rectum.

Discutez ouvertement

Si ce n'est pas dangereux, discutez en toute transparence avec vos contacts proches, vos partenaires ou vos clients, sans porter de jugement. Si possible, échangez vos coordonnées de façon à pouvoir vous informer mutuellement de l'apparition éventuelle de symptômes, même si vous n'aviez pas prévu de vous revoir. Contribuez à lutter contre la désinformation en ne relayant que des informations fiables, fondées sur des données probantes et non stigmatisantes qui proviennent de sources dignes de confiance.

Évitez les contacts étroits

Si possible, évitez tout contact étroit avec la famille, les amis et amies, les colocataires, les partenaires ou les clients chez qui la mpox est confirmée ou suspectée, afin de réduire efficacement le risque.

Prêtez attention à l'hygiène

Lavez-vous fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec un produit hydroalcoolique. Lavez les vêtements, la literie, les serviettes, les objets et les surfaces plus souvent que d'habitude. Changez les serviettes et les draps entre chaque client, si possible. Utilisez du détergent et de l'eau, idéalement chaude. Nettoyez les objets, les surfaces, les jouets sexuels et les appareils électroniques plus souvent que d'habitude, à l'eau et au savon et avec du désinfectant ménager.

Faites-vous tester

Les personnes qui présentent des symptômes de mpox et qui ne connaissent pas leur statut par rapport au VIH devraient être incitées à demander des tests de dépistage de l'infection à VIH et de la mpox. Le dépistage de la co-infection, y compris pour le VIH et les IST, devrait être systématique dans les services de santé sexuelle ; il faut suivre les directives locales habituelles.

Faites-vous vacciner

Si possible, faites-vous vacciner contre la mpox. Le vaccin confère une protection supplémentaire, en plus des autres mesures énumérées dans le présent document. N'oubliez pas que les vaccins prennent plusieurs semaines pour faire effet et qu'aucun vaccin n'offre une protection à 100 %. On peut encore transmettre le virus après avoir été vacciné.

Envisagez d'autres façons de réduire les risques

Une façon de réduire le risque de contracter la mpox est d'envisager de réduire le nombre de partenaires sexuels, si possible.

Utilisez des préservatifs. Les préservatifs ne protégeront pas complètement contre la mpox, mais ils peuvent réduire le risque ou l'ampleur de l'exposition et contribueront à vous protéger et à protéger les autres contre l'infection à VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles.

Le virus est présent dans le sperme, mais on ne sait pas actuellement si la mpox peut se transmettre par le sperme ou les sécrétions vaginales. Il est conseillé aux personnes atteintes de mpox d'utiliser des préservatifs pendant 12 semaines (environ trois mois) après leur guérison.





Que faire si vous avez contracté la mpox (cas suspect ou confirmé)

Avoir la mpox ou y être exposé n'a rien de honteux.

Tout le monde peut contracter la mpox. Il est inacceptable de stigmatiser ou de culpabiliser quelqu'un, ou de lui faire honte, à cause d'une maladie. La stigmatisation fait qu'il est plus difficile de mettre fin aux épidémies et peut empêcher les personnes d'accéder aux services. La peur du jugement d'autrui ne doit pas vous empêcher de vous faire soigner et de chercher le soutien social dont vous avez besoin si vous avez des symptômes évocateurs de la mpox.

Demandez conseil

Si vous présentez des symptômes ou si vous avez été en contact étroit avec une personne chez qui la mpox a été diagnostiquée, demandez conseil à un soignant ou une soignante. Cette personne peut vous examiner ou prévoir un test de diagnostic, si celui-ci est disponible dans votre région. Isolez-vous à domicile si possible, en attendant de pouvoir faire un test ou que vos symptômes disparaissent, et évitez les contacts rapprochés. Dites à la personne qui vous prend en charge que vous pensez avoir des symptômes de mpox ou que vous y avez été exposé.

Isolez-vous et rétablissez-vous à domicile ou dans un établissement de soins

Si votre test de détection de la mpox est positif, vous devez vous isoler jusqu'à ce qu'une croûte apparaisse sur les lésions cutanées, puis tombe et qu'une nouvelle couche de peau se forme en dessous. Vous contribuerez ainsi à protéger d'autres personnes contre l'infection.

Votre prestataire de santé vous donnera des conseils sur la façon de vous soigner et vous indiquera si vous devez vous rester chez vous ou entrer à l'hôpital. Hydratez-vous, mangez bien et dormez suffisamment. Prenez des médicaments contre la douleur et la fièvre, si nécessaire. Faites attention à vos lésions cutanées : évitez de vous gratter, pour que les cicatrices ou les marques soient minimales après la guérison ; veillez à ce que les lésions soient sèches et découvertes ; nettoyez-les avec de l'eau stérilisée ou un antiseptique ; rincez les lésions buccales à l'eau salée ; prenez des bains chauds avec du bicarbonate de soude ou des sels d'Epsom ; et prenez du paracétamol en cas de douleurs, si nécessaire.

Restez en contact avec un soignant ou une soignante et demandez-lui conseil immédiatement dans les cas suivants :

- votre éruption cutanée devient plus douloureuse, vous présentez des signes d'infection (fièvre, rougeurs ou pus) ;
- la fièvre, les nausées ou les vomissements s'aggravent ;
- vous êtes incapable de manger ou de boire ;
- vous avez des difficultés à respirer ; ou
- vous avez des vertiges ou présentez un état confusionnel.





Communiquez avec les personnes avec lesquelles vous avez été récemment en contact

Si vous avez eu des contacts étroits (y compris des rapports sexuels) avec une personne au cours des 21 jours (environ trois semaines) précédents, songez à l'informer de votre diagnostic afin qu'elle puisse surveiller l'apparition éventuelle de symptômes et se faire tester, si possible. Les soignants ou les soignantes peuvent vous aider à transmettre les informations à vos contacts de manière anonyme si vous ne vous sentez pas en mesure de le faire.

Protéger les autres

Si vous avez la mpox, vous devez vous isoler jusqu'à la fin de la période de contagion. Votre soignant ou soignante vous aidera à déterminer si vous devez entrer à l'hôpital ou rester à votre domicile. Cela dépendra de la disponibilité des services et de la gravité de vos symptômes, de la présence de facteurs qui font augmenter le risque d'aggravation des symptômes et de la possibilité de réduire le plus possible le risque d'infecter les personnes avec qui vous vivez.

Si vous vous isolez à domicile, prenez les mesures suivantes pour protéger les personnes avec qui vous vivez :

- isolez-vous dans une pièce séparée ;
- utilisez une salle de bains séparée. Si vous partagez la salle de bains, nettoyez la pièce après chaque passage ;
- nettoyez, à l'eau et au savon et avec un désinfectant ménager, les surfaces fréquemment touchées et évitez de balayer ou de passer l'aspirateur ;
- utilisez vos propres affaires (ustensiles, serviettes, objets, appareils électroniques, linge de lit) ;
- faites votre propre lessive et placez le linge dans un sac en plastique avant de le mettre à la machine à laver ; et
- ouvrez toutes les fenêtres du logement pour assurer une bonne aération.

Si vous ne pouvez pas éviter de vous trouver dans la même pièce que quelqu'un d'autre, évitez de vous toucher, lavez-vous les mains fréquemment, couvrez vos lésions cutanées avec des vêtements ou des bandages, portez des masques médicaux bien ajustés et ouvrez les fenêtres.



Propriétaires et responsables d'établissements à vocation sexuelle : responsabilités et conseils

Depuis le début de la flambée épidémique de mpox qui a touché plusieurs pays en 2022, un lien a été établi entre des groupes de cas de mpox et des établissements et événements de commerce du sexe. Parmi ces établissements peuvent figurer les saunas, les clubs de rencontres sexuelles, les bains publics, les maisons de tolérance ou les établissements commerciaux avec des arrière-salles (backrooms). Par événements, on entend à la fois les événements commerciaux et privés à vocation sexuelle. Des considérations particulières et des mesures de précaution sont nécessaires pour les établissements et les événements où ont lieu des rencontres sexuelles, afin de réduire le risque de mpox pour le personnel, les personnes présentes dans ces établissements ou lors de ces événements, ainsi que pour les communautés.

Voici des conseils pratiques pour aider à réduire le risque de transmission de la mpox dans les établissements de commerce du sexe. Ils sont destinés à être adaptés à vos besoins spécifiques et peuvent être utilisés comme base pour des débats communautaires, pour des séances d'information ou pour la production d'informations destinées à vos communautés:

- Les clients chez qui la mpox est confirmée ne devraient pas avoir de rapports sexuels ou de contacts étroits tant qu'ils présentent des symptômes, puis devraient utiliser des préservatifs pendant les 12 semaines suivant leur rétablissement.
- Les travailleurs et travailleuses du sexe qui exercent dans des locaux organisés devraient être soutenus pour pouvoir refuser, sans se mettre en danger, les rapports sexuels s'ils craignent une éventuelle transmission. Donnez aux travailleuses et travailleurs du sexe des informations claires et apportez-leur un soutien afin qu'ils puissent refuser en toute sécurité les rapports sexuels avec des clients ou insister sur l'utilisation du préservatif. L'affichage de messages indiquant clairement que toute agression ou tout autre acte de violence envers les travailleurs et travailleuses du sexe ou les autres clients entraînera l'expulsion et une interdiction de revenir peut contribuer à la sécurité si ces règles sont correctement appliquées.
- Élaborez un plan sur la façon de soutenir les clients ayant contracté la mpox pendant ou après leur visite au sein de votre établissement, y compris en donnant des informations sur les services de santé auxquels s'adresser.

- Indiquez au personnel et aux bénévoles comment se protéger et protéger les autres contre la mpox, quels sont les symptômes et ce qu'il faut faire si quelqu'un qui a participé à un événement ou qui s'est rendu dans un établissement présente des symptômes.
- Élaborez un plan visant à soutenir les travailleurs et travailleuses du sexe et les autres membres du personnel s'ils contractent la mpox dans le cadre de leur activité professionnelle. Ils ont besoin d'aide pour prendre le temps de se rétablir.
- Déterminez où, dans la communauté, les clients peuvent être orientés pour bénéficier de tests de diagnostic de la mpox ou se faire vacciner.

Respect et stigmatisation

Il peut être inquiétant de connaître une personne atteinte de la mpox. Si quelqu'un vous apprend qu'il a la mpox, réagissez sans porter de jugement ni faire d'hypothèses sur la façon dont il a été infecté. Respectez son souhait d'informer ou non d'autres personnes de sa maladie.

Certains travailleurs et certaines travailleuses du sexe sont confrontés à la stigmatisation ou à la discrimination dans leur vie quotidienne. La stigmatisation et la discrimination à l'égard d'un groupe ou d'une maladie sont inacceptables.

